

**Zeitschrift:** Arbido-B : Bulletin

**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

**Band:** 6 (1991)

**Heft:** 5

**Rubrik:** Mitteilungen SVD = Communications de l'ASD

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

der ASCM/AIBM-Landesgruppe Schweiz im Mai 1991 wurde dieses eindrucksvolle PC-Programm von Mitarbeitern der Frankfurter Zentralredaktion des RISM vorgestellt; die danach folgende Diskussion über die Möglichkeiten der Anwendung dieses Programmes in Bibliotheken und einer daraus entstehenden Zusammenarbeit mit dem RISM warf einige Probleme auf, die insbesondere die hohen Ansprüche betrafen, die das RISM an die Katalogisierung von Musikhandschriften stellt, und denen wohl kaum eine Bibliothek

ohne fremde Hilfe nachkommen könnte. Die Ergebnisse der im April-Juni 1990 durchgeführten Umfrage zur Situation der Musikkatalogisierung in Schweizer Bibliotheken, die Mireille Geering in einem Bericht für die internationale Jahrestagung der AIBM in Boulogne-Billancourt (Juli 1990) zusammengetragen hatte, sind in den «Fontes artis musicae» 38(1991)1 u.d.T. «Le catalogage de la musique en Suisse» erschienen.

Mireille Geering

## Mitteilungen SVD Communications de l'ASD

### SVD-Statuten

#### Aufruf zur Stellungnahme

Sie erhielten im Juni den Entwurf neuer SVD-Statuten. Die bisherigen weisen einige Lücken auf, so dass sich deren Bereinigung rechtfertigt.

Im Namen des Vorstands wird um Kenntnisnahme und gegebenenfalls um schriftlich begründete Stellungnahme bis zum 31. August 1991 ans SVD-Sekretariat gebeten. Es ist vorgesehen, die definitive Fassung an der Generalversammlung 1992 zu verabschieden.

Au nom du Comité, et le cas échéant, nous vous demandons de prendre position par écrit d'ici au 31 août 1991, en adressant vos commentaires dûment motivés au Secrétariat de l'ASD. Il est prévu de soumettre au vote la version définitive de ces statuts lors de l'assemblée générale 1992.

### SVD-Einführungskurs 1991: «Information und Dokumentation im Betrieb»

#### 1991 noch Plätze frei!

(nächster Kurs erst im Herbst 1992!)

#### Kursdaten:

- 1. Kursteil: 28. Oktober – 1. November
- 2. Kursteil: 18. – 22. November
- 3. Kursteil: 2. – 6. Dezember

#### Kursort:

Hotel Schützen, Rheinfelden

#### Kosten für alle 3 Wochen (Kurs/Kost/Logis):

- für SVD-Mitglieder: Fr. 3100.–
- für andere: Fr. 3400.–

### Statuts ASD

#### Appel à des prises de position

Vous avez reçu, dans le courant du mois de juin, le projet de nouveaux statuts de l'ASD. Ceux qui étaient en vigueur jusqu'à maintenant présentaient en effet des lacunes, de telle sorte qu'une remise à jour était devenue nécessaire.

Anmeldung (bis 31. August 1991), Auskunft sowie ergänzende Unterlagen erhältlich beim:

SVD-Sekretariat  
c/o Bibliothek und Dokumentation PTT  
3030 Bern, Tel. 031 / 62 27 49

## **Nos Associations professionnelles et leur avenir: Un sondage intéressant**

Le Groupe romand de l'Association suisse de documentation (GRD) a eu l'heureuse idée de lancer un petit sondage à l'issue de son Assemblée générale du 25 avril 1991 à Lausanne, au sujet de la structure associative des professions concernées par la gestion de l'information et de la documentation. Trois scénarios ont été présentés brièvement:

### **A) 1er scénario, présenté par M. Michel Gorin: une seule grande association?**

Une telle organisation regrouperait les trois associations des professionnels de l'information documentaire au niveau national et régional, car la profession est de moins en moins disséminée et de plus en plus interdépendante. Les avantages en sont une rationalisation du travail (de nombreux groupes travaillent en parallèle sur des thèmes identiques), un regroupement de nos forces pour faire face à des problèmes nouveaux (droit d'auteur, protection des données personnelles, relations publiques), la constitution d'un interlocuteur unique pour la défense de nos professions et une plus grande efficacité dans la formation.

La stratégie à adopter est: une Assemblée générale des trois associations cette année encore, un travail en ce sens des comités des trois associations en 1992, un vote en AG commune de 1993, pour des propositions concrètes, cette AG n'étant pas un départ de réflexion mais une étape intermédiaire dans ce processus.

### **B) 2e scénario, présenté par M. Claude Jeanneret: spécialiser le GRD dans la fonction valeur ajoutée documentaire?**

Constatant que les bibliothécaires ont intégré la fonction documentaire et qu'ils sont en outre soutenus par les pouvoirs publics, que la profession de documentaliste est marginalisée et ne regroupe pas tous les gestionnaires de l'information (banques de données, vidéotex...), il faut redéfinir la cible de notre association. Celle-ci est constituée de spécialistes qui ont une compétence dans une branche précise et qui sont chargés de gestion documentaire dans une organisation. Notre association devrait se concentrer sur ces besoins-là, sans plus se préoccuper de la profession de documentaliste. La stratégie est la suivante: l'AG donne au comité mandat de créer une nouvelle association, et l'on crée une module «GRD Plus» qui explore ce nouveau champ.

### **C) 3e scénario, présenté par M. Jean-Daniel Zeller: un nouveau découpage des spécialités au sein d'organisations faïtières?**

L'objectif en est que chacun trouve ce qui correspond à ses besoins au sein d'une organisation faïtière. En effet:

- l'intérêt collectif, patronal, ne correspond pas forcément aux intérêts individuels (formation, reconnaissance professionnelle); il faut redéfinir les tâches entre les aspects collectifs/individuels afin d'avoir une meilleure représentativité et un impact extérieur plus fort;
- les trois associations pratiquent des moyens communs (formation, bulletin d'information, secrétariat), mais ont des finalités différentes (conservation, rapidité de la communication, exhaustivité); leurs clientèles présentent en outre un rapport de membres publics et privés différents (les bibliothécaires et archivistes ont plus de collectivités publiques); elles exigent donc des politiques d'action différenciées. Il faut donc redéfinir les secteurs associatifs et ce qu'on veut garder, attribuer à une

association faîtière le commun (secrétariat, formation, représentativité), et attribuer aux associations sectorielles leurs fonctions spécifiques.

Après un échange de vue avec les participants, les avis de MM. J. Fankhauser, Pierre Cuendet, Jean-Claude Perlberger, ainsi que les positions de Mesdames Josée Antille, Anna Moulin et Juliette Barras ont retenu l'attention des présentateurs des trois scénarios et chacun a ensuite rempli par

écrit un questionnaire comprenant sept questions, le nom étant facultatif.

#### Dépouillement

Il n'est pas possible, dans le cadre de cet article, de publier la totalité de ce sondage. On notera cependant, à propos des scénarios présentés, une nette tendance à favoriser le projet C (J.-D. Zeller) avec 17 voix sur les 26 questionnaires rentrés:

#### Question 1: Avis sur les scénarios présentés:

Scénario à choix:	à privilégier absolument	intéressant non-priorit.	à éviter à tout prix	sans réponse
A. Une seule association mettant les forces en commun	5	9	.5	7
B. Concentration sur les besoins des entreprises en information, vieille technologie, etc.	5	10	5	6
C. Renforcement des groupes spécialisés sous une structure faîtière	17	7	0	2
Maintien du statu quo	1	3	8	14

A la question 2, plusieurs autres scénarios mentionnent par exemple une bonne combinaison de A) et C), ou encore un renforcement de groupements professionnels au sein d'organismes de branches (chimie, médias, sciences sociales, par exemple).

Une démarche aboutissant à une adaptation des statuts du GRD (question 3) est demandée par 18 voix contre 4 non et 4 abstentions. Cette démarche devrait s'étendre au niveau suisse (ASD) pour 17 personnes, tandis que 3 personnes seulement la voudraient au niveau romand uniquement. Notons encore que 13 personnes se sont déclarée d'accord pour participer à cette réflexion et que les appartenances des membres présents se répartissaient comme suit:

#### Question 6:

Faisant partie de:	(individuel)	(collectif)	(les deux)
- ASD	8	10	6
- ABS	5	2	1
- AAS	1	1	
- (autre ass. citées: GRD - ADBS)			

## Adhésions multiples:

- ABS + ASD 7
- AAS + ASD 1
- AAS + ABS + ASD 1

Enfin, à la question 7, un beau score confirme «l'utilité» à la fois du GRD et de l'Association suisse de documentation (ASD) dans le cadre des activités professionnelles des membres présents:

## Association professionnelle utile: Voix:

- ASD 5
- GRD 7
- ABS 1
- 1) ABS 2) ASD/GRD 2
- 1) ABS 2) ABS 1
- 1) AAS 2) GRD 1
- 1) ADBS 2) GRD 1

- MEDIA (Gr. de trav. Média) 1
- A créer (Arch. médicales) 1
- Aucune ou toutes à la fois 1
- Sans réponse 5

## Conclusions

Ce petit sondage n'est que le début d'une vaste évolution irréversible de nos Associations et nous aurons l'occasion d'y revenir dans de prochains numéros d'ARBIDO. Si cette valeur d'échantillon (26 personnes) ne représente pas forcément l'avis de l'ensemble des membres du GRD et de l'ASD, il n'en demeure pas moins une expression à prendre très au sérieux. Il faut savoir gré aux animateurs du GRD et à son Président, Monsieur Jean-François Cosandier de l'avoir lancé en cette année 1991.

A. Durussel

## Personalia

### Dank an Walter Schläpfer

Am 18. Februar dieses Jahres nahm das Land Abschied von Eugen Steinmann und am 6. Juni erwies es in derselben Kirche in Trogen dessen Freund und Kollegen Walter Schläpfer die letzte Ehre: Innert weniger Monate hat es ein intellektuelles Zweigestirn verloren, das mit geschichtlichen Standardwerken Bleibendes zum Selbstverständnis des Kantons geschaffen hat und das dank dieser Werke seinerseits in die Geschichte Ausserrhodens eingeht. Von Walter Schläpfer erschien 1972 nach zweijähriger intensivster Arbeit Band II der Appenzeller Geschichte mit dem Untertitel «Appenzell Ausserrhoden, von 1597 bis zur Gegenwart». Ein Jahr später

folgte von Eugen Steinmann der erste Band seiner «Kunstdenkmäler des Kantons Appenzell Ausserrhoden». Da wurde man sich zum erstenmal bewusst, was für ein Glückssfall die beiden Historiker an der Kantonsschule Trogen für den kleinen Kanton bedeuten; denn dass ein Abwanderungsvolk von knapp 50 000 Einwohnern für die geschichtliche Selbstforschung und Selbstdarstellung gleich zwei hochqualifizierte Wissenschaftler in den eigenen Reihen besitzt, ist keine Selbstverständlichkeit. Und nimmt man die grundlegende Ortsnamen- und Dialektforschung des Germanisten Stefan Sonderegger, die geologischen Arbeiten Hans Heierlis, die Schaffung des Volkskundemuseums in Stein und die Errichtung der ausserrhodischen Kulturstiftung noch dazu, dann ist vor so vielen so